



Extrait du discours du pape Léon XIV aux ambassadeurs, 9 janvier 2026

De nos jours, le sens des mots est de plus en plus flou et les concepts qu'ils représentent de plus en plus ambigus. Le langage n'est plus le moyen privilégié de la nature humaine pour connaître et rencontrer, mais, dans les replis de l'ambiguïté sémantique, il devient de plus en plus une arme pour tromper ou frapper et offenser ses adversaires. Nous avons besoin que les mots recommencent à exprimer sans équivoque des réalités certaines. C'est seulement ainsi qu'un dialogue authentique et sans malentendus pourra reprendre. Cela doit se produire dans nos foyers et sur nos places, en politique, dans les moyens de communication et sur les *réseaux sociaux*, ainsi que dans le contexte des relations internationales et du multilatéralisme, afin que ce dernier puisse retrouver la force nécessaire pour jouer son rôle de rencontre et de médiation, indispensable pour prévenir les conflits, et que personne ne soit tenté de dominer l'autre par la logique de la force, qu'elle soit verbale, physique ou militaire.

Il convient également de noter que le paradoxe de cet affaiblissement de la parole est souvent revendiqué au nom de la liberté d'expression elle-même. Mais à y regarder de plus près, c'est le contraire qui est vrai : la liberté de parole et d'expression est garantie précisément par la certitude du langage et par le fait que chaque terme est ancré dans la vérité. Il est douloureux de constater, en revanche, que, surtout en Occident, les espaces de véritable liberté d'expression se réduisent de plus en plus, tandis que se développe un nouveau langage à la saveur orwellienne qui, dans sa tentative d'être toujours plus inclusif, finit par exclure ceux qui ne se conforment pas aux idéologies qui l'animent.

Malheureusement, cette dérive en entraîne d'autres qui finissent par restreindre les droits fondamentaux de la personne, à commencer par la liberté de conscience. Dans ce contexte, l'objection de conscience autorise l'individu à refuser des obligations légales ou professionnelles qui sont en contradiction avec des principes moraux, éthiques ou religieux profondément ancrés dans sa sphère personnelle : qu'il s'agisse du refus du service militaire au nom de la non-violence ou du refus de pratiques telles que l'avortement ou l'euthanasie pour des médecins et des professionnels de santé. L'objection de conscience n'est pas une rébellion, mais un acte de fidélité à soi-même. En ce moment particulier de l'histoire, la liberté de conscience semble faire l'objet d'une remise en question accrue de la part des États, y compris ceux qui se déclarent fondés sur la démocratie et les droits de l'homme. Cette liberté établit au contraire un équilibre entre l'intérêt collectif et la dignité individuelle, soulignant qu'une société authentiquement libre n'impose pas l'uniformité, mais protège la diversité des consciences, en prévenant les dérives autoritaires et en favorisant un dialogue éthique qui enrichit le tissu social.

Horaires des messes du 1^{er} au 8 février 2026

Dimanche 01 février 4^{ème} dimanche du Temps Ordinaire	Sam: 18h30 09h30 10h00 11h00	<i>St Maurice Chinon</i> <i>St Louans</i> <i>Marçay</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Lundi 02 février Présentation de Jésus au Temple (F)	11h00	<i>St Louans</i>
Mardi 03 février	08h30 09h30 18h00	<i>St Etienne Chinon</i> <i>St Louans (Messe d'obsèques d'un résident)</i> <i>Marçay</i>
Mercredi 04 février	09h00 11h30 18h30	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i> <i>Cravant</i>
Jeudi 05 février Ste Agathe (mem)	09h00 18h00	<i>St Louans</i> <i>Avoine</i>
Vendredi 06 février St Paul Miki et comp. (mem)	08h30 17h00 18h30	<i>St Etienne Chinon</i> <i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Samedi 07 février	09h30 12h00	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Dimanche 08 février 5^{ème} dimanche du Temps Ordinaire	Sam: 18h30 09h30 10h00 11h00	<i>St Maurice Chinon</i> <i>St Louans</i> <i>Savigny en Véron</i> <i>St Etienne Chinon</i>

Intentions de Messe

St Louans : Pour les âmes du purgatoire

Marçay : Action de grâce pour Théophane et Martin

St Etienne : Simone HERVIOL (+)

Défunts de la semaine

26/01 : Christian CHAIMBEAULT, à Ligré

28/01 : Colette ROBIN, à St Etienne Chinon

30/01 : Céline REBEILLEAU, à Savigny en Véron

31/01 : Bernard RIVERAULT, à Ligré

Offices de la communauté

<i>Adoration</i>	<i>Mardi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Dimanche</i>
	17h30 Marçay	17h30 Avoine	17h30 St Etienne	18h00 St Etienne

Autres offices :

- ✓ Chaque lundi chapelet (en marchant) à 10h00, à St Louans
- ✓ Chaque vendredi, chemin de Croix, à 12h00 à St Etienne
- ✓ Laudes : du mardi au samedi à 08h00, à St Etienne
- ✓ Vêpres : du mardi au vendredi à 19h00, à St Etienne
- ✓ Le dimanche : 08h30 Laudes à St Etienne et 17h30 vêpres à St Etienne

Agenda

05 février : Heure Sainte, 20h00, église St Etienne de Chinon

6 février : Soirée préparation au mariage 5, 19h30 – 21h30, salle Ste Thérèse

07 février : journée préparation confirmation CM2 de 10h-17h, salle St Joseph

07 février : journée confirmation Collégiens de 14h30-16h30, salle St Joseph

08 février : préparation baptême enfants en âge scolaire, salle Ste Thérèse, 09h30-10h30

08 février : Catéchuménat adulte, salle Ste Thérèse, 09h30-10h30

08 février : Intervention et quête à la fin de la messe pour l'œuvre des campagnes, association aidant les paroisses rurales (en particulier chez nous afin d'aider au financement des camps de l'aumônerie)

08 février : Soupe à l'oignon/lard, crêpes, organisée par les AFC Vienne et Loire, 12h30, St Joseph

11 février : soirée Abbé Mousse Papa, 20h00, Salle Ste Thérèse

14 février : Préparation baptême petits enfants, 10h00 – 11h30, salle Ste Thérèse

14 -20 février : Pèlerinage à Rome des jeunes de l'aumônerie. *Des intentions de prières peuvent être données aux prêtres après les messes afin que les jeunes les portent pendant le voyage.*

20 février : Enseignement théologie et spiritualité sur le sacrement de réconciliation, 20h00 – 22h00, salle Ste Thérèse

28 février : Pause Maman, Prieuré de St Louans, 9h30 – 16h00

Pèlerinage d'action de grâce

Blois – Tours, 8 – 10 mai 2026



Le week-end du 8 au 10 mai 2026, à l'occasion des 50 ans de sa fondation, la Communauté Saint-Martin organise un grand pèlerinage d'action de grâce entre la basilique de la Trinité à Blois et la basilique St Martin à Tours. Nous sommes tous conviés à y participer (membres, amis, paroissiens, ...). C'est un pèlerinage à pied !!! Et la paroisse organise un chapitre !!!

Trois formules sont proposées :

- Pèlerins complets (les 3 jours, 25km, 25km, 18km) : Ce sera le chapitre Ste Jeanne d'Arc en Chinonais. Il faut un maximum de personnes.
- Pèlerins famille (pour les enfants, avec des parents accompagnants) : un car au départ des étapes permet de marcher moins longtemps. Ils retrouvent le chapitre au bivouac.
- Pèlerins d'un jour : Cela correspond au dernier jour, 10 mai, avec un service de car entre Tours et le lieu de départ. Ils rejoignent le chapitre de la paroisse pour les 18 derniers kilomètres.

Enfin, il est toujours possible de rejoindre la messe de clôture à la cathédrale le dimanche 10 mai, à 14h30.

Il faut s'inscrire rapidement sur le site de la communauté, en précisant le chapitre paroissiale Ste Jeanne d'Arc en Chinonais :

<https://www.communautesaintmartin.org/pelerinage-saint-martin/>

Soupe à l'oignon/lard, crêpes

8 février 2026

Cela devient traditionnel ! Le dimanche 8 février, les AFC Vienne et Loire organise un déjeuner soupe à l'oignon/lards, crêpes sucrées pour la paroisse. C'est l'occasion pour chacun d'entre nous de vivre un temps festif et fraternel à proximité de la Présentation de Jésus au Temple (2 février).

Nous nous retrouverons après la messe de 11h00 à St Etienne de Chinon.

A la fin de la messe, nous invitons tous les parents de la paroisse ayant un (ou plusieurs) enfant de moins de trois ans, à se présenter devant le chœur afin de recevoir une bénédiction spéciale.

La paroisse entière pourra ainsi participer à la réjouissance de toutes ces naissances que nous accueillons depuis quelques années chez nous.

Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11, rue Urbain Grandier 37500 Chinon

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin

02.47.93.07.97

www.paroisse-chinon.fr - spchinon@gmail.com